

Où tu crèches ?

Mardi 19 Mai 2009,



Chomérac : Anne Marie Michel, présidente du Réseau petite enfance, introduit l'assemblée générale en remerciant les participants pour leur mobilisation, et plus particulièrement la commune de Chomérac pour son accueil. Elle fait part des excuses des personnes et organismes qui n'ont pu se joindre à la soirée, et lit à l'assemblée le courriel transmis par Magali Vernier, directrice de l'association « La Ribambelle » (Lamastre). Anne Marie Michel rappelle que l'équipe professionnelle du Réseau s'est élargie : en octobre 2008, avec l'arrivée de Laetitia Cure comme chargée de développement, et début mai 2009, avec Anne-Marie Hustache sur un poste de comptable.

L'ACEPP et les trois P

Brièvement, il est rappelé ce qu'est l'ACEPP, association des collectifs enfants parents professionnels, fédération nationale d'éducation populaire qui rassemble plus de 1000 établissements à l'échelon national, et joue un rôle moteur et de chef de file dans le domaine de la petite enfance. Les trois P, Ce sont les parents, les professionnels, les partenaires :

- **Les parents**, parents qui sont et demeurent les premiers éducateurs de l'enfant, nous devons faire en sorte que les parents soient en position d'être acteurs de l'avenir de leurs enfants (et c'est bien là toute l'histoire de l'ACEPP, de son mouvement)
- **Les professionnels**, qui sont présents avec tout leur savoir faire (travail de qualité auprès des familles et des enfants), tout en gardant à l'esprit que depuis quelques années les métiers de la petite enfance sont un peu bousculés (les conditions d'encadrement en voie d'évolution, les discours actuelles où l'on parle plus de quantité que de qualité et où l'on évoque la garde plutôt que l'accueil...).
- **Les partenaires** : élus locaux, CAF, MSA, PMI.



Courriel de La Ribambelle
Bonjour, Je ne pourrais pas être des vôtres lors de l'assemblée générale du réseau, malheureusement prise ailleurs. Je voudrais simplement faire part de quelques remarques :
Tout d'abord, une reconnaissance véritable de votre travail au réseau pour nous structures assez éloignées géographiquement des partenaires habituels (CAF, PMI,...), votre soutien technique est nécessaire. Nombre de directrice de crèche auraient "craquées" sans soutien et encouragement de votre part. Le travail administratif devenant de plus en plus complexe et les diplômes pour être directrice ne préparant absolument pas à cette tâche, il est nécessaire de trouver par votre intermédiaire un soutien technique. La mise en réseau des différentes crèches de montagne en est un exemple qui fonctionne depuis longtemps et qui est indispensable. Ensuite que le réseau s'engage sur des travaux de recherche, de recueil de données et fasse des propositions pour améliorer l'accueil des familles et de leurs enfants, c'est tout à fait nécessaire vu la conjoncture actuelle. Il faut recentrer le travail sur la qualité et non favoriser la garde pour "caser" les enfants, les structures à moindre coût avec un taux d'encadrement revu à la baisse. Pour donner un exemple actuel, La Ribambelle fonctionne actuellement avec deux dérogations car aucun diplômé ne s'est présenté aux offres d'emploi. Notre taux d'encadrement n'est donc pas respecté à la lettre. Le travail reste toujours de qualité mais le double de réunion d'équipe est nécessaire !
Enfin, la charte de qualité mise en place si on employait du personnel en CDI par exemple avec une somme donnée très réduite par rapport à la charge engendrée, il est nécessaire de réétudier cette charte, prenant en compte les aspects spécifiques d'accueil (souplesse, handicap, difficultés sociale...) mais en aucun cas le réseau doit être chargé de vérifier dans les structures l'application de cette charte. Il faut qu'il reste neutre pour pouvoir assurer un soutien sans peur de la part des structures de la venue chez elle du réseau.
Voilà quelques pensées. Bon courage à vous tous et amitiés,
Magali VERNIER

Petite enfance & attractivité

Noël Bouverat - Maire de Chomérac, Vice-Président communauté de communes Privas Rhône et Vallée - témoigne sur le thème « petite enfance & attractivité de territoire » Noël nous souhaite la bienvenue à Chomérac, et souligne l'importance pour sa commune d'accueillir ce type de manifestation, la petite enfance étant l'une de ses priorités. Il lui semble cohérent, important et valorisant d'accueillir l'assemblée générale du Réseau petite enfance à Chomérac. Il nous fait part de sa joie de voir autant de mobilisation sur cette assemblée générale, et souligne plus particulièrement la présence d'élus et de parents.

Pour lui, à l'évidence, l'accueil de la petite enfance doit être conçu au niveau territorial, précisément à l'échelon de l'intercommunalité, et le plus souvent de la Communauté de Communes : il est réellement essentiel de dépasser le niveau local et d'avoir une vraie approche territoriale. L'accueil des enfants doit pouvoir se faire dans différents types de dispositifs en fonction du choix et des convictions de chacun, à la crèche, chez la nounou, avec maman...

Pouvoir offrir une diversité dans l'offre et aussi de la qualité dans l'accueil est primordial, car on pourra parler alors d'éveil, de socialisation, des apprentissages initiaux. Noël Bouverat met en valeur le travail réalisé par les relais assistantes maternelles, notamment sur la qualité de l'accueil et constate une vraie progression dans la professionnalisation des assistantes maternelles.

Pour les crèches multi accueil, il parle de reconnaissance par les diplômés. Il pose cependant un bémol en pointant les difficultés de réponse aux problèmes liés aux horaires atypiques, parfois contraignants dans les vies professionnelles.

Il conclut provisoirement en indiquant que le travail partenarial entre les élus et la caisse d'allocations familiales - sans oublier la mutualité sociale agricole et le Département -, est primordial pour maintenir un dialogue entre tous collectivités associations et institutions, afin de développer les services et leur qualité.



Rapport moral, éclaircissements

Noëlle Roulier, Vice-présidente, présente le rapport moral de la fédération qui est approuvé à l'unanimité.

Olivier Faury, conseiller technique enfance jeunesse - CAF d'Aubenas - demande des éclaircissements sur les positions de l'ACEPP avec plusieurs questions.

Qu'est ce que le Label ACEPP ?

Le caractère parental des lieux d'accueil était défini uniquement en fonction de la prestation accordée par des partenaires extérieurs. Ces constats ont amené l'ACEPP à décider d'engager une démarche de labellisation des structures parentales, à partir d'un projet, de valeurs, et de pratiques.

Comment l'ACEPP se positionne sur la question de l'exclusion des familles ?

Les fédérations ACEPP ont depuis le début accompagné des pratiques et engagé une réflexion en profondeur sur l'accueil de la diversité et de la précarité. Ainsi notre mouvement a été favorable à la mise en place de la PSU, notamment sur certains aspects - barème égalitaire, ouverture aux parents qui ne travaillent pas ; aujourd'hui, les adhérents

s'interrogent sur les nouveaux dispositifs, par exemple sur les jardins d'éveil, leurs financements et la part restant en charge aux familles.



Demande des compléments d'information sur la notion de « contrôle social (1) » :

Réponse de Claude Petitjean « *Nous n'étions pas participants à la rédaction du texte, mais je suppose que le contrôle social se rapporte à la polémique qui a porté sur la détection précoce de la délinquance.* »

Katia Dousseau - responsable du multi accueil de Malissard - fait part de la grande difficulté éprouvée par les parents habitants des petites communes dépourvues d'accueil collectif. Leurs enfants sont rarement acceptés dans les accueils collectifs des communes extérieures, les familles ne sont pas prioritaires, et un surcoût est imposé. Elle rencontre beaucoup de parents désespérés de ne pas trouver de solution. Elle évoque la grande inquiétude ressentie devant les projets de jardins d'éveil, et s'interroge : allons nous vers la disparition de l'école maternelle ?

Olivier Faury (CAF) indique qu'il manque actuellement 400000 places d'accueil, et que la multiplication des crèches ne suffira pas. La politique actuelle vise à diversifier l'offre d'accueil, avec de nouvelles formes, comme les regroupements d'assistantes maternelles, les jardins d'éveil. Il indique qu'un appel à projet pour la création de jardin d'éveil vient d'être lancé pour la création de 8000 places.

Pourquoi un label parental ?

« Les lieux d'accueil des réseaux ACEPP qui bénéficient de la prestation « parentale » sont de plus en plus souvent contraints - parfois sous la pression des partenaires - à solliciter la prestation « établissement collectif », cette prestation étant d'un montant plus élevé. De ce fait, ces structures perdent à contrecœur leur appellation « parentales ». De même, la plupart des lieux d'accueil de notre réseau qui ont déjà choisi la prestation « établissement collectif » ont des difficultés à faire reconnaître la légitimité de la place des parents dans leur lieu. Ainsi, les projets des lieux d'accueil de notre réseau, centrés sur la coopération parents-professionnels, même s'ils perdurent sur le terrain, sont très difficilement lisibles à l'extérieur.

Nous sommes donc dans une situation où, de fait, le caractère parental de nos structures - au lieu d'être défini par des valeurs, un projet et des pratiques, comme il se devrait - est défini uniquement en fonction de la prestation accordée par des partenaires extérieurs à la structure.

Ce sont ces constats qui nous ont amené à décider d'engager une démarche de labellisation des structures parentales. Il s'agit de définir nous-mêmes - et indépendamment de la prestation - ce qu'est un lieu d'accueil parental (un lieu d'accueil avec une prestation collective pourra avoir le label parental si son projet et ses pratiques répondent aux critères définis). L'enjeu est de taille : il s'agit de se réapproprier la définition du « parental » en s'appuyant sur la défense de valeurs, sur un projet et sur des pratiques. Mais il s'agit aussi de travailler collectivement sur l'identité des associations parentales et de la rendre visible à l'externe : nous parions que ce label permettra de valoriser nos spécificités, la diversité de nos pratiques et la richesse qu'elles constituent pour les enfants, les parents et les territoires. »

Textes de l'ACEPP

(1) : terme utilisé dans la pétition de l'ACEPP lors de la manifestation du 19 mars pour la défense des crèches associatives « Au-delà d'augmenter des places de « garde », effort louable, nous souhaitons, parents et professionnels porteurs ensemble d'initiatives, que cela se fasse : ... sans renforcer le contrôle social des familles sous le couvert d'obligations réglementaire ».



Rapport d'activités et financier, échanges

Claude Petitjean (RPE) présente le rapport d'activité. Damien Moirat, président de l'association « les P'tits Loups » (Vals les Bains) demande ou en est le projet de construction d'un service de remplacement petite enfance, qui avait été envisagé au terme de l'accompagnement collectif - DLA - effectué par IEDV. Claude Petitjean répond que la construction de ce dispositif devrait s'appuyer sur un système de groupement d'employeur et qu'il fait partie des chantiers prioritaires du Réseau petite enfance.

Olivier Faury (CAF) indique que le Réseau petite enfance devrait trouver un appui conséquent dans le cadre d'une convention départementale pluriannuelle appuyée sur le Contrat enfance jeunesse départemental actuellement en cours d'élaboration. Il précise qu'au delà du volet mouvement - militant ACEPP, et du volet autofinancement - accompagnement à la gestion, il voit trois axes d'action à organiser et développer avec le Réseau petite enfance : l'aspect animation réseau (il perçoit des actions comme « le printemps de crèches » comme des événements riches et moteurs) ; l'appui aux structures en difficulté ; le soutien aux collectivités locales ou aux groupes porteurs de

1 Nouveaux administrateurs

Deux parents administrateurs d'établissements adhérents du Réseau petite enfance ont rejoint le conseil d'administration ; il s'agit de :

Damien Moirat, parent et Président du multi accueil les P'tits loups de Vals les Bains

Anne Chambon, parent et membre du CA du multi accueil les Coccinelles de Chomérac

projet. Il est nécessaire de définir une convention entre l'ACEPP et les partenaires dans le cadre du CEJ départemental.

Le Réseau petite enfance avait demandé à Olivier Faury (CAF Aubenas) d'apporter un « éclairage » sur ces trois questions : il est intervenu après la présentation du rapport financier par Catherine Déagostino, trésorière du RPE, voté à l'unanimité.



L'accueil de la différence, du handicap, de la précarité

Olivier évoque tout d'abord les contraintes du décret d'août 2000. Il insiste sur la nécessité de l'accueil des enfants en situation de handicap et de précarité ; il rappelle la préoccupation des partenaires pour l'accueil des publics bénéficiaires de l'API. Sachant qu'il s'agit d'un objectif fort de la branche famille, il pose la question : Comment les inciter à se rapprocher des établissements d'accueil collectif ?

Pour information, sur www.monenfant.fr, chaque établissement d'accueil a donné des informations sur sa capacité à prendre en charge ce type de public. Il rappelle les préconisations :

- Le droit pour les enfants de bénéficier d'un accueil approprié,
- Le droit pour les structures de bénéficier d'un accompagnement dans leur pra-

tique,

- La nécessité de mutualisation d'expériences, de mise en réseau avec les professionnels du handicap.

Claude Petitjean (RPE) fait part de l'expérience engagée sur Peaugres et les territoires attenants autour de l'accueil du handicap, et du projet préparé dans le cadre de l'appel à projet lancé par Chorum.

Olivier Faury énumère les points concernant les accueils spécifiques de la nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) qui vient d'être signée avec l'état pour une durée de 4 ans :

- Consolidation de la branche famille sur la thématique handicap et précarité,
- Favoriser l'accès aux structures petites enfances des enfants porteur de handicap et/ou parents en situation de précarité,
- Volonté d'accompagner au mieux les établissements,

Il rappelle que ces dispositifs constituent un moyen fort de l'Etat, qu'il y a un réel besoin de des initiatives de chacun, que l'implication des établissements est sollicitée, et que cet ensemble permettra pour que les accueils spécifiques soient développés.

Anne Marie Michel, présidente RPE, indique que le Département de l'Ardèche, les partenaires institutionnels et associatifs se sont mis à l'ouvrage autour des accueils spécifiques, dans des groupes de travail de la Commission Départementale de l'Accueil du Jeune Enfant (CDAJE).

Le Docteur Schoeffler (Direction santé familles - Département de l'Ardèche) confirme que la réflexion est en cours et en évolution, notamment au sein de la Protection Maternelle Infantile (PMI).

Elle s'interroge : Pourquoi ne pas envisager une aide du Département sur la formation des professionnelles et notamment sur le

projet d'établissement ? Comment rendre les établissements d'accueil accessible à tous ?

Elle précise qu'il semble indispensable de travailler sur un support de communication pour les familles afin de leur permettre de bénéficier de l'information.

Amandine témoigne



Amandine Perret est maman d'une petite Tiphaine, âgée de 3 ans et qui souffre d'un retard psychomoteur (la cause est inconnue). Tiphaine fréquente désormais le multi accueil « Planète Mômes » à Tournon deux jours par semaine. Amandine a été alertée sur les difficultés de Tiphaine et accompagnée sur la période d'acceptation du handicap par les professionnelles du multi accueil. Elle souligne l'importance du travail conjoint entre la Crèche et la CAMSP de Valence pour le suivi de Tiphaine. Elle énonce :

- Les difficultés occasionnés par l'accueil de Tiphaine en multi accueil - puisque elle ne marche pas ; et le manque de personnel ;
- Les bénéfices de l'accueil en crèche pour Tiphaine, bénéfice flagrant - progrès incroyable pour l'aspect socialisation ;
- les contraintes financières rencontrées par les familles : prix de la crèche, achat de matériel psychomoteur,
- L'importance pour les parents d'avoir du temps pour eux, pour aller travailler, pour les frères et sœurs,

Amandine affirme qu'elle tient à défendre ces notions, et qu'en ce sens, elle a décidé d'investir dans CDAJE.

Echanges par groupes

L'assemblée générale est une vraie opportunité pour engager un échange transversal entre partenaires, parents et professionnels, et construire des convergences. Trois groupes, constitué chacun autour d'un élu politique présent - nous en avons trois, Chomérac, Privas, Saint Julien du Gua - ont engagé une réflexion durant un temps limité, chacun autour d'un des axes suivants :

- Les freins et les ressources des accueils spécifiques ?
- L'accueil d'enfant en situation de handicap
- la notion de situation précaire, et la question de l'accueil petite enfance.

Restitution échanges Freins et ressources

+ RESSOURCES	- FREINS
Bienfaits de l'accueil en crèche (établissements dits classiques) pour les enfants porteur de handicap	Accessibilité des locaux
	Manque de personnel
Enrichissant, valorisant pour les équipes, liens avec les parents, reconnaissance des familles vis-à-vis de l'équipe.	Peur de la surcharge de tra-
	Manque de temps pour l'échange avec les familles
	CAMPS mal répartis, pas de lien entre le CAMPS d'Aubenas et les EAJE du secteur, territoire du CAMPS d'Aubenas trop étendu.
Formation des professionnels	Manque de communication
	Peu de demandes
Travail en réseau avec les CAMSP	Régression générale de la qualité de l'accueil
Modification du regard des enfants « non handicapés » envers les enfants porteurs de handicap.	Faire face à la violence des enfants souffrants de troubles
	Plein temps difficiles pour les enfants porteurs de handicap
Permettre aux parents d'avoir du temps pour eux.	Difficultés liées au départ de la crèche
	Coût supplémentaire pour les familles

Accueil du handicap

- ⇒ Créer un emploi spécifique et qualifié, mutualisé sur plusieurs établissements pour l'accueil des enfants porteur de handicap.
- ⇒ Organiser des formations pour les professionnels des crèches (langue des signes - psychomotricité - accompagnement des familles sur la période d'acceptation des parents)
- ⇒ Travail sur la communication et informer les familles de la possibilité de l'accueil d'un enfant porteur de handicap et valoriser les bienfaits de ce type d'accueil.
- ⇒ Créer du lien Crèche /CAMPS
- ⇒ Mobiliser les parents bénévoles en renfort.

Accueil des familles en situation précaire

Types de précarités :

- chômage
- formation
- Famille jeune majeur voir mineur
- Famille monoparental

Comment doit-on utiliser les places d'urgences ?

Former les professionnels des crèches à l'accompagnement des familles en situations précaire ou de crises.

Signalement : organiser des piqures de rappel sur la procédure du signalement

Le temps n'étant pas avec nous, nous avons du écourter les échanges concernant cette thématique....

Document de restitution élaboré par Laetita Cure & Claude Petitjean le 30/6/09.

Liste des participants

Natacha Aymard, directrice multi accueil « les Coccinelles », Chomérac
 Valérie Berlier, trésorière association « les Galopins », Vallon Pont d'Arc
 Noël Bouverat, Maire de Chomérac, Vice Président Communauté de Communes Privas Rhône et Vallées
 Céline Chassul, trésorière association « les Coccinelles », Chomérac
 Marie-Claude Chosson, Adjointe au Maire de Privas
 Laetitia Cure, chargée de développement Réseau Petite Enfance ACEPP Ardèche Drôme
 Catherine Deagostino, directrice multi accueil « les Pandas », St Privat, trésorière RPE
 Katia Dousseau, responsable technique multi accueil « la boîte à Maliss », Malissard
 Michelle Dupé, directrice multi accueil « les Pitchounes », Largentière
 Peggy Espilasse, Présidente association « les Galopins », Vallon Pont d'Arc
 Olivier Faury, conseiller technique, Caisse d'Allocations Familiales d'Aubenas
 Laura Fillon, assistante maternelle multi accueil « les Coccinelles », Chomérac
 Marie-Emmanuelle Gasnier, responsable technique crèche d'entreprise « Les P'tits Déboulonnés », Saint Michel de Boulogne
 Jocelyne Granjean, directrice multi accueil « Babyclub », Lachapelle sous Aubenas
 Carole Ienaro, secrétaire adjointe association « les Coccinelles », Chomérac
 Véronique Leduc, directrice multi accueil « les P'tits loups », Vals les Bains
 Mme Lextraît, présidente association « les Coccinelles », Chomérac
 Anne-Marie Michel, directrice multi accueils « Planète Môme », Tournon sur Rhône, Présidente du RPE
 Damien Moirat, président association « les P'tits loups », Vals les Bains
 Marie-Christine Paccoud, directrice adjointe multi accueil « les Pitchounes », Largentière
 Amandine Perret, administratrice association « Planète Môme », Tournon sur Rhône
 Claude Petitjean, délégué fédéral ACEPP Ardèche Drôme
 Bernadette Peyronel, directrice multi accueil « les galopins », Vallon pont d'arc
 Line Poulet, responsable technique multi accueil parental « Germinal », Privas
 Stephanie Rieusset, directrice multi accueil « la Cabane des p'tits loups », Montmeyrand
 Noëlle Roullier, directrice multi accueil « les Tchoupinets », Aouste sur Sye, Vice Président du RPE
 Dr Anne Catherine Schoeffler, directrice santé famille (PMI) Conseil Général Ardèche
 Maryse Serret, directrice multi accueil « les Péquélous », Ruoms
 Eric Vassal, directeur multi accueil « les Ardèchoux », Saint Martin d'Ardèche
 Bernard Vialle, Maire de St Pierreville, multi accueil

« les Lutins »
 Edith Walgenwitz, directrice multi accueil « Marmobiles », Privas

Excusés

Anne Laure Bonnardel, présidente multi accueil « Les 4 Jeux-Dye », Die



Communauté de Communes Eyrieux aux Serres
 Communauté de Communes Pays des Vans
 Croque Lune & Perle de Lune, Multi accueils, haut Tournonais
 Laurence Dal-Pra, Présidente de l'Amicale Laïque, RAM, Saint Julien en Saint Alban
 Christian Dumortier, délégué Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux (FACS)
 Marie Claire Escarrat, Directrice multi accueil « les Piousous », Le Chambon sur Lignon
 Robert Herelier, Président de la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Vivarais
 Diane Intartaglia, Responsable DLA Drôme/Ardèche IEDV
 Maison de l'enfance, Multi accueil, Saint Agrève
 Magalie Monnier, Animatrice RAM « les p'tits anges » Communauté de Communes Berg et Coiron
 Les Marmailous, multi accueil, Valgorge,

Cécile Ranc, Mutualité Sociale Agricole
 Cécile Rivier, Directrice multi accueil « l'ilot Caïn » Peaugres
 Marianne Teyssier, directrice multi accueil « L'île aux enfants », Le Cheylard
 Magalie Vernier, directrice de l'association la « Ribambelle », multi accueil, accueil de loisirs & RAM, Lamastre

